



Conseil économique et social

Distr. limitée
23 avril 2013
Français
Original: anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-deuxième session
Vienne, 22-26 avril 2013

Projet de rapport

Rapporteur: Mohammad Hossein **Ghaniei** (République islamique d'Iran)

Additif

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

1. À sa 2^e séance, le 22 avril 2013, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a examiné le point 3 de l'ordre du jour, qui était libellé comme suit:

“Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique:

a) Travaux du groupe de travail chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;

b) Directives sur les questions politiques et budgétaires à l'intention du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.”

2. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents suivants:

a) Rapport du Directeur exécutif sur les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2013/3-E/CN.15/2013/3);

b) Rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013 (E/CN.7/2013/6-E/CN.15/2013/6);

c) Note du Secrétariat sur les travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2013/7-E/CN.15/2013/7 et Add.1);



d) Rapport du Secrétariat sur la documentation établie à l'intention de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (E/CN.15/2013/13);

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (E/CN.15/2013/21).

3. À la 2^e séance de la Commission, le Directeur de la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Chef du Service de gestion des ressources financières ont fait chacun une déclaration liminaire. Le Directeur de la Division des traités a aussi fait une déclaration. Le représentant de l'Espagne, intervenant en qualité de coprésident du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a également fait une déclaration liminaire. La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants a aussi fait une déclaration.

4. Des déclarations ont été faites par le représentant du Guatemala (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) ainsi que par les représentants de la République de Corée, de la Thaïlande, de la Norvège, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Japon, de l'Iran (République islamique d'), des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et de la Chine. Des déclarations ont aussi été faites par les observateurs du Canada et de la Suède.

A. Délibérations

5. Plusieurs intervenants se sont félicités des travaux et des recommandations du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et ont exprimé leurs remerciements aux coprésidents pour leur travail. Des intervenants ont aussi fait savoir qu'ils soutenaient la prorogation du mandat du groupe de travail et ont souligné que celui-ci avait un rôle crucial à jouer dans l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'Office.

6. Des intervenants ont encouragé l'ONUDC à poursuivre le dialogue avec le groupe de travail en vue de trouver des solutions pour améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office. Un intervenant a recommandé que le groupe de travail élargisse son champ d'action. Il a également été noté que le groupe de travail devait continuer à conseiller les organes directeurs à propos de la gouvernance et de la situation financière de l'ONUDC.

7. Plusieurs intervenants se sont déclarés préoccupés par le fait que, quand bien même les contributions à des fins spéciales versées à l'ONUDC étaient en augmentation, les ressources inscrites au budget ordinaire demeuraient peu élevées, les ressources à des fins générales étaient en déclin et les ressources pour les fonctions de contrôle et d'appui aux programmes demeuraient stagnantes. Des intervenants ont souligné qu'il importait de continuer à réduire le déficit projeté au niveau des ressources à des fins générales et d'appliquer les nouvelles politiques

concernant le recouvrement intégral direct des coûts promulguées par le Contrôleur de l'Organisation des Nations Unies.

8. Plusieurs intervenants ont indiqué qu'il était nécessaire que l'ONUDC dispose de ressources stables et prévisibles. Plusieurs intervenants ont redit qu'il fallait que les fonctions essentielles de l'ONUDC soient financées par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et qu'une augmentation des ressources provenant du budget ordinaire était requise pour couvrir tout l'éventail des fonctions essentielles de l'Office. Un intervenant s'est référé à la résolution 46/152 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a recommandé la création d'une commission pour la prévention du crime et la justice pénale et indiqué que le programme devrait "... être financé par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies." (voir résolution 46/152 de l'Assemblée, annexe).

9. La tendance positive à l'augmentation des contributions à des fins spécifiées, ainsi qu'à la participation des États Membres aux frais, a été relevée. Certains intervenants se sont déclarés disposés à contribuer aux ressources non affectées à des fins spécifiées ainsi qu'à verser des contributions volontaires à des fins spécifiées, et ont encouragé les autres États Membres à montrer leur attachement à l'Office en versant également des fonds à des fins générales. Un intervenant a exprimé son désaccord au sujet des options proposées dans la stratégie de financement, qui consisteraient à affecter un certain pourcentage obligatoire des contributions volontaires aux ressources à des fins générales, à mettre un pourcentage obligatoire des contributions volontaires à disposition à des fins génériques, ou à établir pour l'ONUDC un barème de contributions indicatif volontaire. Il a aussi été noté que l'ONUDC devrait élargir sa base de donateurs en y incluant plus de donateurs émergents, le secteur privé et des organisations multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies.

10. Des intervenants ont suggéré que les donateurs, au lieu de faire des dons à des fins strictement spécifiées, contribuent aux ressources à des fins génériques et ont souligné qu'il était important que l'Office rende compte, à intervalles réguliers, des résultats obtenus au niveau des programmes, estimant que ce devait être la méthode par défaut pour l'établissement des rapports de l'Office; en revanche, les frais afférents aux rapports spéciaux demandés par des États donateurs devaient être totalement recouverts. Des intervenants se sont félicités de la mise au point et de l'application de l'approche-programme intégrée consistant à établir des programmes régionaux et des programmes thématiques, y voyant un outil stratégique efficace pour la coopération technique et le renforcement des capacités. Un intervenant a aussi insisté sur le principe de l'appropriation des programmes par les États. Des intervenants ont aussi relevé l'importance des travaux du Groupe de l'évaluation indépendante et des efforts que fait celui-ci pour promouvoir une culture de l'évaluation à l'Office.

11. Des intervenants se sont félicités de la création proposée d'un rapport annuel sur les programmes et certains ont aussi appuyé l'idée d'un processus régulier d'appel aux donateurs. Après avoir indiqué que l'efficacité des programmes et la gestion et la planification stratégiques étaient tributaires d'une augmentation des ressources à des fins génériques ou générales, des intervenants ont noté que le groupe de travail chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime devrait examiner plus en profondeur le couplage du rapport annuel sur les programmes proposé et de la mise

en œuvre de la stratégie de levée de fonds, ainsi que la question du recouvrement intégral des coûts.

12. Certains intervenants ont accueilli favorablement les efforts de l'ONU DC visant à intégrer les droits de l'homme et une perspective de genre à tous les aspects de ses travaux, y compris par le biais de l'application de la note d'orientation interne de l'ONU DC sur l'intégration transversale des droits de l'homme dans les travaux de l'Office. On a aussi souligné qu'il importait de veiller à ce que la primauté du droit, la sécurité et la justice soient prises en compte dans l'agenda pour le développement d'après 2015.

13. Certains intervenants se sont félicités de l'attention accrue qu'accorde l'Office aux formes émergentes de criminalité. Des intervenants ont déclaré accueillir favorablement le nouveau programme sur la criminalité maritime et attendre avec intérêt de plus amples informations à ce sujet.

14. Un intervenant a loué le rapport du Secrétariat sur la documentation établie à l'intention de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (E/CN.15/2013/13) et a fait un certain nombre de propositions, notamment concernant la documentation établie sur la base des réponses des États Membres aux notes verbales adressées par le Secrétaire général. Il a été dit que si un nombre minimum de réponses n'avait pas été reçu des États, il pourrait être fait oralement rapport à la Commission sans l'établissement d'un rapport écrit. On a noté qu'il importait de faire en sorte que la documentation officielle soit disponible dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et qu'il fallait envisager de réduire encore le nombre des rapports en procédant à des regroupements.

15. Des intervenants ont parlé de l'organisation des groupes d'experts intergouvernementaux qui font rapport à la Commission ainsi que de la documentation connexe. Certains intervenants ont demandé de plus amples informations et des éclaircissements au sujet de l'établissement des rapports du Secrétariat sur la cybercriminalité et les biens culturels. D'autres intervenants se sont déclarés satisfaits des rapports du Secrétariat. Un représentant du Secrétariat a fait une déclaration pour apporter des éclaircissements.

B. Mesures prises par la Commission

16. À sa 2^e séance, le 22 avril, la Commission a adopté le projet de résolution intitulé "Exécution du budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2012-2013". (Pour le texte, voir chap. I, sect. C, projet de résolution [...].)

17. À la même séance, la Commission a décidé de transmettre le rapport du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice pour 2012 (voir E/CN.15/2013/21) au Conseil économique et social, conformément à l'alinéa e) du paragraphe 3 de l'article IV des statuts de l'Institut, annexés à la résolution 1989/56 du Conseil.